

La Vie Municipale

Avesnes les Aubert



*Madame Maryse Basquin,
Maire de la Ville d'Avesnes les Aubert
Vice Présidente de la 4^e*

*Mesdames et Messieurs les Adjointes,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Membres du C.C.R.S,
et l'ensemble du Personnel Communal,*

*Vous souhaitez
Beaucoup de douceur, de bonheur et de sérénité pour
cette Nouvelle Année,
Ainsi que la réalisation de tous vos projets !*



*Cérémonie des Vœux de Mme le Maire
Dimanche 8 Janvier 2012 à 11h30
Salle des Fêtes Salvador Allende*

MAIRIE

• ATTENTION •

**Fermeture
Exceptionnelle**

• Lundi 9 Janvier 2012

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 10 Février
À 18H30 en Mairie
Salle des Cérémonies



• COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Élus, anciens combattants, musiciens, collégiens et écoliers... De nombreux Avesnois ont participé à cette commémoration.



Emmené par l'Harmonie Batterie Municipale, le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts.

Mme Maryse BASQUIN, Maire et M. Jacques DEBAERMAKER, conseiller municipal délégué aux affaires militaires, ont déposé une gerbe au pied de ce lieu de mémoire et de recueillement. Puis, M. LESAGE, Président de la FNACA a donné lecture d'un message du Président de la République.

Enfin, les élèves du Collège Paul Langevin ont lu un poème et ont invité l'assemblée à la séance de projection du film sur le devoir de mémoire (2ème partie de la vidéo des souvenirs et témoignages des avesnois pendant la guerre).

• SAINTE-CÉCILE

La traditionnelle cérémonie de la Sainte-Cécile a été organisée en l'honneur des sociétés musicales avesnoises en présence de M. Christian BATAILLE, Député, Mme Delphine BATAILLE, Sénatrice et Conseillère Générale et de M. René GUILBERT, Président d'Honneur des sociétés musicales du Nord.



L'occasion pour des choristes du Groupe Arpège et des musiciens de l'Harmonie Batterie Municipale d'être décorés en fonction de leur ancienneté dans leur association respective.

Mme Maryse BASQUIN, Maire en a profité pour remercier les musiciens de leur implication dans les manifestations de la ville et a rappelé l'attachement des élus à toutes les associations avesnoises.

• EXPOSITION À LA MÉDIATHÈQUE

L'Exposition « Avesnes d'hier » qui a eu lieu du 5 au 26 Novembre dernier à la Médiathèque Municipale a rencontré un vif succès.

Marie-Claude MARQUAILLE a brillamment réussi à faire revivre les souvenirs des Avesnois au travers de photographies anciennes, coupures de presse ou d'objets... Durant une après-midi, les visiteurs ont même pu échanger leurs souvenirs avec Marie-Thérèse PERTRIAUX et Solange MÉRESSE (« *les mémoires du village* ») autour d'une tasse de café et d'une part de « tart'au chuc ». Un Moment très convivial !



• TÉLÉTHON : LES MOTARDS MOBILISÉS...



Le dimanche 4 décembre dernier, le Touring-Moto club d'Esvars et le moto club « Les Go's » d'Avesnes les Aubert ont organisé une grande sortie « moto » au profit du Téléthon.

En collaboration avec la ville, les 320 motards et 500 participants se sont baladés durant près de 2 heures dans les communes environnantes et sont arrivés sur la Place de la République en fin de matinée. Un café bien chaud fut offert à chacun par la Municipalité afin de récompenser cette belle initiative.

• LES TRADITIONNELLES FETES DE FIN D'ANNEE

Féerie de Noël pour tous !

A l'occasion des fêtes de Noël, la Municipalité organise de nombreuses festivités à destination des enfants des écoles primaire et maternelle et des Aînés Avesnois.

Pour les enfants : spectacle, goûter de Noël et remise d'un colis et de bonbons par le Père Noël...



Pour les Aînés : goûter de Noël et remise d'un beau colis par les membres du Conseil Municipal à la Salle des Fêtes. Puis, les Elus se sont rendus à la résidence « Le Bois d'Avesnes » afin de remettre une boîte de chocolats à chaque résident.

A NOTER



• 2012 : RECENSEMENT DE LA POPULATION

Toute la population avesnoise sera recensée entre le jeudi 19 janvier et le samedi 18 février 2012.

Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population. Celle-ci est organisée par la mairie et l'Insee.

- ✓ Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 19 janvier 2012. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature de Mme le Maire.
- ✓ Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.
- ✓ Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 18 février 2012.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie : 03 27 82 29 19

BLOC NOTES

- **BANQUET DES AÎNÉS 2012 :** Depuis 2008, le Banquet se déroulait l'avant dernier dimanche d'Avril. Cette année, il aurait donc fallu l'organiser le 22 Avril, chose impossible en raison des élections présidentielles prévues ce jour-là. La commission s'est penchée sur le problème et a observé que dans les communes avoisinantes, cette manifestation était plutôt organisée en septembre octobre. Cela a l'avantage d'éviter d'éventuelles élections souvent programmées au printemps. Qui plus est, c'est une période souvent propice à de belles journées ensoleillées ! Il a donc été décidé, pour les années à venir, de déplacer le traditionnel banquet des aînés au dernier dimanche de septembre. En 2012, rendez-vous est donc pris le **dimanche 30 septembre**, pour tous nos aînés âgés de plus de 65 ans.
- **PERMANENCES EN MAIRIE.** A Compter du 1er Janvier 2012, le PACT et la CARSAT (ex CRAM) ont décidé de ne plus assurer de permanences en Mairie. Veuillez donc contacter directement ces organismes : ►PACT : 03 27 83 90 39 ►CARSAT : 3960
- **JUDO CLUB AVESNOIS : INSCRIPTIONS POSSIBLES TOUTE L'ANNÉE.** Il propose des cours de judo et de ju-jitsu, pour tous, chaque vendredi de 17h30 à 21h45 en la salle Croizat. Pour tout renseignement, contactez M. WARGNEZ au 06.15.36.87.58.
- **RUE SADI CARNOT : UN « CÉDEZ LE PASSAGE » POUR PLUS DE SÉCURITÉ !** La dangerosité de la priorité à droite du carrefour de la rue Sadi Carnot et de la Résidence Alamo a amené la municipalité à implanter un « cédez le passage ». Celui-ci sera matérialisé par 2 panneaux de signalisation installés dans le sens descendant de la rue Sadi Carnot et un marquage au sol.
- **ZONE BLEUE : A partir du 1er janvier 2012, pensez à changer de disque.** Les anciens disques de stationnement (avec 2 fenêtres, l'une pour l'heure d'arrivée, l'autre pour l'heure de départ) ne pourront plus être utilisés. Au 1er Janvier, les automobilistes devront utiliser les modèles européens ne comportant que la mention de l'heure d'arrivée. Le principe du stationnement en zone bleue reste inchangé : il est gratuit et limité à 1h30. En 2009, la Municipalité avait anticipé ce changement en distribuant gratuitement un disque conforme à la réglementation à chaque foyer avesnois.
✓ Attention depuis le 01/08/2011, les contraventions concernant l'arrêt et le stationnement sont passés de 11 à 17€ (Rappel : les communes ne perçoivent pas le montant des infractions. Seule une partie est reversée aux collectivités locales pour améliorer la sécurité à proximité des bâtiments publics).



AGENDA

- Dimanche 8 Janvier :** CÉRÉMONIE DES VŒUX DE MME LE MAIRE. Salle des Fêtes à 11h30.
Dimanche 15 Janvier : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PÊCHEURS AVESNOIS. Salle Lanoy à 10h.
Samedi 28 Janvier : LOTO de l'APE des Ecoles Primaire & Maternelle. Salle des Fêtes à 19h.
Lundi 30 Janvier : DON DU SANG. Toute la journée dans le car de prélèvement situé Place de la République.
Samedi 11 Février : REPRÉSENTATION DE DANSE par Cultur'Danse. Salle des Fêtes à 19h.
Dimanche 19 Février : REPAS DANSANT PAR LES GODILLOTS AVESNOIS. Animé par « *Magic Night* ». Salle des Fêtes à 12h. Sur Réservation auprès de M. Ph. BACQUET au 03.27.37.01.89

NOS JOIES... NOS PEINES

Il a vu le jour

FLAHAUT Jules, né le 09/10/2011, de Jérôme FLAHAUT & Sandrine RUELLE, 59 rue Karl Marx.

Noces de Diamant

10 Déc. : WAXIN Raymond & MERESSE Rose

Ils nous ont quitté

LECLERE Joseph, 98 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

MERESSE Epouse DESCHAMPS Roselyne, 57 ans, 17 rue Paul Lafargue.

LABAT Epouse MARTINI Jeanne, 74 ans, 11 Route de Solesmes.

DEBRABANT Veuve GARDEZ Raymonde, 87 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

CLAISSE Veuve RICHEZ Pierrette, 72 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

VILAIN Veuve COLLET Charline, 88 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

DELACOURT Jean, 80 ans, 15 Cour de la Place.

WANEGUE Bernard, 80 ans, 50A rue Roger Salengro.

HERBIN Epouse ROBILLART Gisèle, 69 ans, 44 rue Faidherbe.

SECOURS POPULAIRE

Au Local de 14H à 15H30
(ex Maison des Jeunes)

VENTE DE CHÉQUIERS ,
Vend. 06/01 & 10/02

LIBRE SERVICE,

Vend 20/01 & 17/02

Contact : M^{me} LIBERT

Tél : 06.09.43.82.82

DERNIERES MINUTES

Accueil Périscolaire

Les travaux ont commencé depuis le 14 Novembre 2011.

Ces travaux d'aménagement devraient s'achever dans un peu plus de 3 mois.



Info NORÉADE

Pendant la période de grand froid, pensez à protéger votre compteur d'eau du gel.

Numéros Utiles

Mairie: 03.27.82.29.19

Fax : 03.27.82.29.11

www.avesnes-les-aubert.fr

Services Techniques :

03.27.78.39.44

C.A.P.A.H.D. :

03.27.82.29.17

Pompiers : 18

Secours Médical : 15

Gendarmerie : 17

Urgence par GSM : 112

Médecin de garde :

03.20.33.20.33

Pharmacie de garde :

08.25.74.20.30

La Vie Municipale

Bulletin Municipal
d'informations



Tirage : 1700 ex.

Mairie - rue Camélinat

Directrice de Publication : Mme Maryse BASQUIN
Conception & Rédaction : Mme M.-J. COFFART